

Le recensement de la population en Polynésie française en 2022

En 2022, 279 000 personnes vivent en Polynésie française. En cinq ans, la population a augmenté de près de 600 personnes par an, un rythme plus faible qu'auparavant. Elle s'accroît dans l'ensemble des archipels à l'exception des Australes et des Tuamotu. La population de la zone rurale de l'île de Tahiti augmente quant à elle plus rapidement qu'ailleurs. L'excédent des naissances sur les décès demeure le seul moteur de la croissance démographique, mais il se réduit avec la baisse de la fécondité. Les départs de Polynésie française sont plus nombreux que les arrivées : notamment 10 % des jeunes de 18 à 25 ans quittent le territoire. Plus de la moitié de la population vit dans une famille nombreuse ou dans un ménage composé de plusieurs familles.

En cinq ans, le taux d'emploi progresse de trois points, il s'est développé dans les services et le BTP sous l'impulsion d'une activité touristique soutenue et de la construction de nouveaux logements. Le nombre de logements récents et de résidences secondaires augmente en effet significativement.

Entre 2017 et 2022, le ralentissement démographique se poursuit tandis que le nombre de logements augmente nettement

En août 2022, date du recensement quinquennal de la population, la Polynésie française compte 278 786 habitants. La population a augmenté de 1,0 % entre 2017 et 2022, soit 570 personnes de plus par an en moyenne. Le ralentissement démographique amorcé il y a vingt ans se poursuit et la croissance de la population ralentit : la population augmentait de 6 % entre 2002 et 2007, puis de 3,3 % entre 2007 et 2012 et de 2,9 % entre 2012 et 2017.

La dynamique de la zone rurale de Tahiti se confirme

Entre 2017 et 2022, la population augmente de 1,3 % sur l'archipel de la Société : + 1,3 % dans les Îles Du Vent et + 1,7 % dans les Îles Sous-le-Vent. En 2022, la population atteint 209 980 habitants dans les Îles Du Vent, soit les trois quarts de la population polynésienne. La population baisse à Papeete (- 1,0 %), à Pirae (- 1,0 %), à Mahina (- 1,0 %) et à Paea (- 2,0 %). À l'inverse, à Teva I Uta et sur la presqu'île, la population augmente davantage qu'ailleurs : + 5,7 % en cinq ans. La population de Faa'a, qui est la commune la plus peuplée de Polynésie française avec 29 830 habitants, augmente au même rythme que celle de la Polynésie française. La population de Punaauia augmente de 2,4 % et se rapproche de celle de Faa'a avec 28 780 habitants. (Figure 1)

Ainsi, la population de la zone urbaine de Tahiti, qui s'étend de Punaauia à l'Ouest à Mahina au Nord, progresse très légèrement (+ 0,4 % entre 2017 et 2022 après + 2,2 % entre 2012 et 2017) tandis que la population de la zone rurale augmente plus fortement (+ 2,6 % entre 2017 et 2022 après + 4,7 % entre 2012 et 2017). La part de la zone urbaine reste néanmoins prépondérante : elle rassemble 64,8 % de la population de Tahiti (contre 65,3 % en 2017).

Sur l'île de Moorea qui compte 18 200 habitants, la population augmente deux fois plus vite (+ 2,2 %) que dans le reste de la Polynésie française. Cette hausse est toutefois plus faible qu'en 2017 (+ 3,4 %) et en 2012 (+ 4,4 %).

De grands contrastes géographiques dans les îles

Dans les Îles Sous-le-Vent, la population progresse de 1,7 % depuis 2017 et atteint 36 000 habitants. L'augmentation n'est plus aussi rapide qu'entre 2012 et 2017 (+ 2,3 %) et qu'entre 2007 et 2012 (+ 4,3 %). La population augmente dans toutes les îles de la subdivision et la hausse atteint 3,1 % à Huahine, après un repli entre 2012 et 2017. L'île la plus peuplée des Îles Sous-le-Vent est toujours Raiatea (+ 1,1 %) avec 12 400 habitants mais sa population croît moins que celle de Bora Bora (+ 2,0 %) qui atteint 10 760 habitants en 2022. (Figure 2)

Après un fort ralentissement entre 2012 et 2017 (+ 0,9 %), la population aux Marquises augmente de 1,4 % et compte 9 480 habitants. Les trois îles les plus peuplées demeurent Nuku Hiva (+ 2,5 %), Hiva Oa (+ 5,7 %) et Ua Pou (- 2,0 %). Elles rassemblent 80 % des habitants des Marquises. La population des Australes baisse de - 5,4 % entre 2017 et 2022 (6 590 habitants). Les deux tiers de la population des Australes habitent à Rurutu et Tubuai. La population de Rurutu baisse fortement (- 12,3 %) et devient comparable à celle de Tubuai (- 1,4 %). Rimatara est la seule île des Australes dont la population augmente entre 2017 et 2022 (+ 2,4 %).

Entre 2017 et 2022, la population des Tuamotu-Gambier baisse de 0,9 % pour atteindre 16 730 habitants. Rangiroa reste la commune la plus peuplée de la subdivision avec 3 760 habitants, en hausse de 2,8 % en cinq ans. Arutua se maintient en deuxième position devant Fakarava, confirmant le rang atteint lors du précédent recensement. Aux Gambier, la population augmente de 2,3 %.

The map illustrates the population distribution across the five administrative regions of French Polynesia. Each region is outlined in a dashed blue line and contains a cluster of grey dots representing individual inhabitants. The regions and their data are as follows:

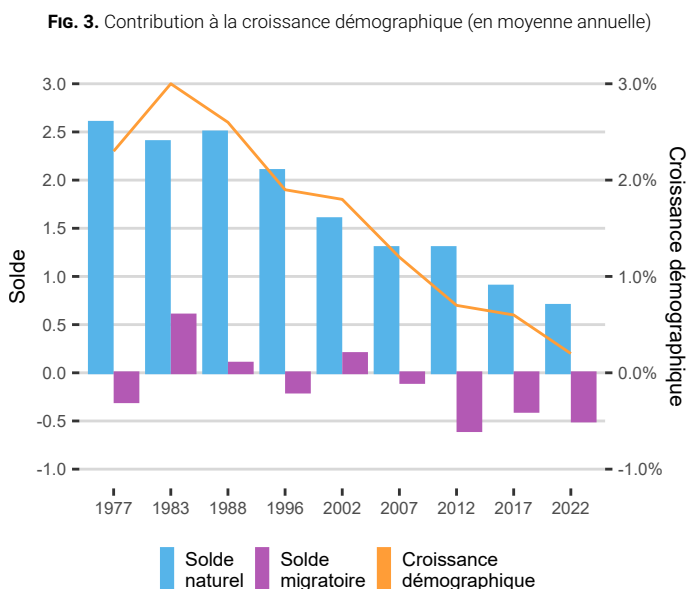
Région	Population (habitants)	Variation (%)
MARQUISES	9 500	+ 1,4 %
TUAMOTU-GAMBIER	16 730	- 0,9 %
ÎLES DU VENT	210 000	+ 1,3 %
ÎLES SOUS-LE-VENT	36 000	+ 1,7 %
AUSTRALES	6 600	- 5,4 %



La natalité baisse et l'espérance de vie s'allonge

L'évolution démographique résulte de l'addition du solde naturel (différence entre le nombre de naissances et de décès) et du solde migratoire (différence entre les arrivées sur le territoire et les départs).

Entre 2017 et 2022, en moyenne, 3 600 naissances en vie et 1 700 décès ont eu lieu chaque année, soit un accroissement naturel moyen de 1 900 personnes par an. Cette moyenne annuelle cache néanmoins de fortes disparités selon les années qui s'expliquent notamment par la pandémie de Covid-19 et la hausse exceptionnelle des décès en 2021. Si les décès sont plus nombreux qu'entre 2012 et 2017 (+ 200 en moyenne par an), les naissances sont, quant à elles, plus faibles (- 500 en moyenne par an). Cette double tendance freine ainsi l'accroissement naturel.

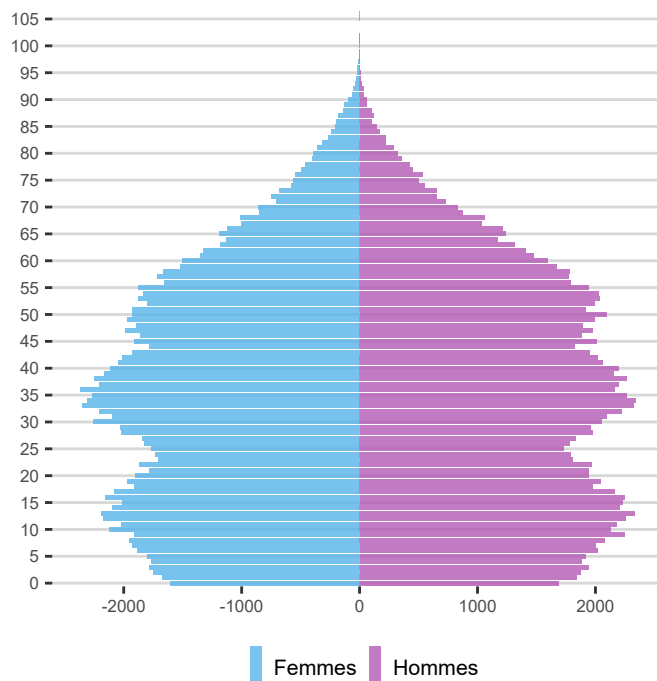


La fécondité en baisse depuis de nombreuses années s'est stabilisée depuis 2017. Si l'indice conjoncturel de fécondité est passé de 4,2 enfants par femme en 1977 à 1,8 en 2017, il se maintient à 1,8 en 2022. Cet indice qui applique le même poids aux différentes classes d'âge masque de fortes différences entre les tranches d'âge. La stabilité de l'indice conjoncturel de fécondité s'accompagne en effet d'une baisse des naissances qui s'explique par la diminution du nombre de femme en âge de procréer sur la période entre 2017 et 2022, tout particulièrement du nombre de femmes entre 20 et 29 ans. Après une chute du taux de natalité entre 1992 et 2017 qui passe de 26,0 naissances pour 1 000 habitants en 1992 à 13,9 en 2017, le taux de natalité continue de diminuer légèrement en 2022 et atteint 12,9 naissances pour 1 000 habitants.

Avec l'allongement de la durée de vie et la baisse de la natalité, le vieillissement de la population s'accélère en Polynésie française. En 1988, les jeunes de moins de 20 ans représentaient encore près de la moitié de la population. L'âge médian était alors de 21 ans contre 34 ans aujourd'hui (41 ans en France hexagonale). L'espérance de vie à la naissance continue d'augmenter et atteint 79 ans

pour les femmes et 75 ans pour les hommes (contre respectivement 78 ans et 74 ans en 2017). Malgré le vieillissement de la population amorcé il y a vingt ans, la population de Polynésie française reste plutôt jeune : 28 % des habitants ont moins de 20 ans (23 % en France hexagonale) et 10 % ont 65 ans ou plus (21 % en France hexagonale).

Fig. 4. Pyramide des âges en 2022



Un jeune adulte sur dix quitte la Polynésie française

La Polynésie française compte plus de départs que d'arrivées sur son territoire. Le solde migratoire apparent est négatif de 1 300 personnes par an entre 2017 et 2022. Ce déficit s'accroît : entre 2012 et 2017, il était de 1 100 personnes par an. Ce déficit reste cependant inférieur à celui constaté entre 2007 et 2012 qui était de 1 500 personnes par an. Entre 2017 et 2022, 20 500 personnes ont quitté la Polynésie française, soit 7 % de la population. Parmi elles, 4 100 sont âgées de 18 à 25 ans au moment du recensement (800 jeunes sont concernés en moyenne par an). Chaque année, un jeune adulte sur dix quitte le territoire.

Par ailleurs, entre 2017 et 2022, 14 000 personnes sont arrivées en Polynésie française, 77 % d'entre elles habitaient auparavant en France hexagonale, 11 % dans un département ou une collectivité d'Outre-mer et 12 % vivaient l'étranger. Ces nouveaux arrivants s'installent huit fois sur dix dans les Îles Du Vent. Ils sont 11 000 âgés de 15 ans ou plus et ils occupent un emploi sept fois sur dix. Parmi les nouveaux arrivants en emploi, 14 % sont enseignants (professeurs, instituteurs et professions assimilées) et 15 % sont policiers ou militaires. Sur les 14 000 arrivées ces cinq dernières années, 2 100 sont natives de Polynésie française dont un tiers sont âgés de 25 à 39 ans et diplômés du supérieur. Ces nouveaux arrivants se sont rapidement insérés sur le marché du travail (85 % sont en emploi).

Parmi les arrivants, le nombre de natifs de Polynésie française s'accroît de 33 %

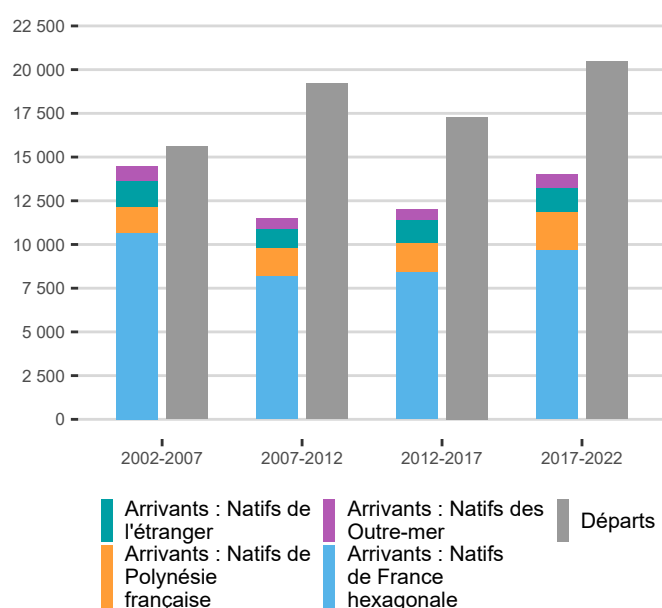
Parmi les arrivants, le nombre de natifs de Polynésie française « de retour » au *fenua* est en hausse de 33 % par rapport à la période intercensitaire précédente : ils étaient 1 600 entre 2012 et 2017, ils sont 2 100 entre 2017 et 2022.

Parmi les 14 000 arrivants, 9 700 sont nés en France hexagonale, soit 69 %. Cette part diminue régulièrement depuis 25 ans : elle atteignait 77 % entre 1996 et 2002. Entre 2012 et 2017, les arrivants nés en France hexagonale étaient 8 450 parmi les 12 000 arrivants (70 %).

Entre 2017 et 2022, les départs de Polynésie française s'accroissent de 18 %, soit près de 3 200 départs supplémentaires en cinq ans.

En 2022, les natifs de Polynésie française représentent 88 % des habitants (avec 245 900 personnes) et les natifs de France hexagonale représentent 8,8 % des habitants (avec 24 570 personnes). En 20 ans, la part des natifs de Polynésie française a progressé d'un point (elle atteignait 87 % en 2002), la part des natifs de France hexagonale a baissé de 0,7 point (elle atteignait 9,5 % en 2002). La part des natifs des DOM et autres COM est relativement stable ou en très légère baisse (avec 1,3 % en 2022), comme celle des étrangers (avec 1,7 % en 2022).

Fig. 5. Lieu de naissance des arrivants et départs



Davantage de logements récents et de résidences secondaires

En 2022, la Polynésie française compte 101 900 logements, soit une hausse de 7,6 % en cinq ans. Si le nombre de résidences principales augmente de 7,4 %, celui des résidences secondaires (qui incluent les meublés de tourisme loués par des particuliers) augmente de 36,9 % pour atteindre 9 200. Ainsi, la hausse des résidences secondaires, déjà rapide entre 2012 et 2017 (+ 24,2 %), accélère encore.

À Moorea, le nombre de résidences secondaires a presque doublé (+ 88,0 %), avec 1 480 logements. Dans les Îles Sous-le-Vent, les résidences secondaires augmentent de 39,9 % et sont essentiellement situées à Bora Bora et Huahine. En 2022, il y a en effet 2,5 fois plus de résidences secondaires à Bora Bora (680 contre 270 en 2017) et 1,7 fois plus à Huahine (450 contre 260).

Tous usages confondus, le nombre de logements récents (moins de cinq ans) augmente fortement : la Polynésie française compte 11 700 logements récents en 2022 contre 9 000 en 2017 sans toutefois atteindre le record des années 2000 (environ 13 000 logements récents).

La taille des ménages continue de diminuer

Le nombre de personnes par ménage poursuit sa diminution. Il passe de 3,5 en 2017 à 3,3 en 2022 alors qu'un ménage polynésien comptait 5,2 personnes en 1977. Les ménages restent toutefois nettement plus grands qu'en France hexagonale (2,2 personnes).

Un quart des ménages (25,9 %) se composent de plusieurs familles en Polynésie française, contre 3,9 % des ménages en France hexagonale en 2020. Les ménages à plusieurs noyaux regroupent 43 % des Polynésiens en 2022.

Entre 2017 et 2022, la part des familles nombreuses, c'est-à-dire les couples avec trois enfants ou plus, diminue de 8 % à 6 % : 10 % des Polynésiens vivent ainsi dans ces ménages contre 12 % en 2017. À l'inverse, la part des personnes seules parmi les ménages augmente (17,5 % en 2022 après 15,2 % en 2017) et 5 % des habitants vivent seuls en 2022. De même, la part des couples sans enfant s'accroît légèrement (17,5 % en 2022 après 16,1 % en 2017). Ils représentent désormais 11 % de la population.

Plus d'un tiers des seniors vit dans un ménage à plusieurs noyaux familiaux

En 2022, 15 % des habitants sont âgés de 60 ans ou plus (12 % en 2017). Les seniors vivent le plus souvent (36 %) dans un ménage composé de plusieurs noyaux familiaux, i.e. une structure familiale dans laquelle soit les familles accueillent leurs parents plus âgés, soit elles sont accueillies par eux. 28 % des seniors vivent en couple sans les enfants partis du foyer et 15 % vivent seuls. 21 % sont en couple ou en famille monoparentale avec au moins un enfant.

Le taux d'emploi a progressé de trois points entre 2017 et 2022

En 2022 en Polynésie française, 103 300 personnes déclarent occuper un emploi, 47 % des personnes âgées de 15 ans ou plus, soit trois points de plus qu'en 2017.

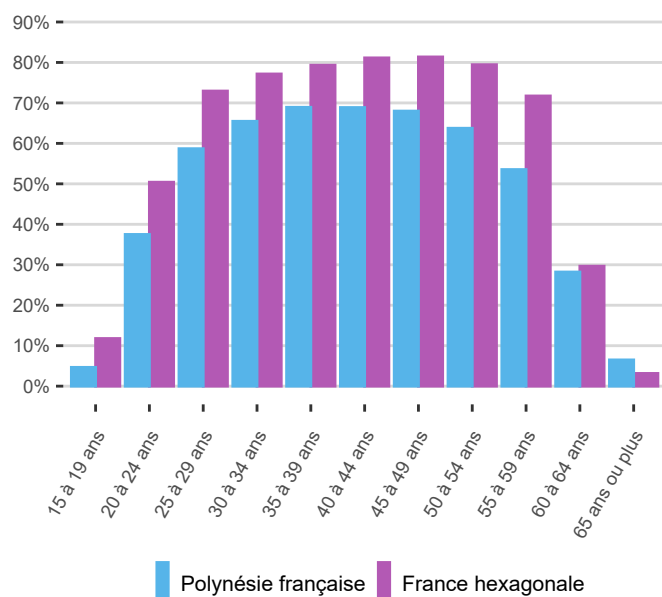
L'emploi est concentré dans l'archipel de la Société (88 % de l'emploi total) et en particulier dans les Îles Du Vent (76 %).

Les hommes demeurent plus souvent en emploi que les femmes (52 % contre 42 %). Cet écart s'est réduit d'un point entre 2017 et 2022. Parmi les 30 à 49 ans, 68 % des personnes sont en emploi, contre seulement 32 % des 15 à 29 ans et 51 % des 50 à 64 ans. Après 65 ans, 6 % de la population exercent encore un emploi.

Parmi les personnes déclarant occuper un emploi, 54 % sont salariées du secteur privé et 27 % sont salariées du secteur public (État, Pays, collectivités locales). Le statut de non-salarié, très répandu en Polynésie française, concerne 19 % des personnes en

emploi contre 12 % en France hexagonale. Parmi les 79 000 salariés, 78 % ont un contrat à durée indéterminée (CDI). Seuls 11 % des salariés sont à temps partiel : 13 % des femmes et 9 % des hommes. Le temps partiel concerne 17 % des 15 à 29 ans contre 10 % des 30 ans ou plus.

Fig. 6. Taux d'emploi déclaré au recensement selon l'âge



Source : Insee, ISPF - Recensement de la population 2022

L'agriculture est en retrait tandis que le secteur de la construction progresse

En Polynésie française, les activités tertiaires (commerce, services marchands et non marchands) emploient 77 % des actifs occupés en 2022 (79 500 personnes) comme en 2017. Aux Îles Sous-le-Vent, 26 % des emplois sont dans l'hôtellerie ou la restauration. À Bora Bora, la moitié des emplois sont dans ce secteur d'activité alors que cette proportion n'est que de 7 % à Tahiti et de 15 % à Moorea.

Le secteur primaire (perliculture, agriculture, aquaculture, pêche) perd 600 emplois entre 2017 et 2022 : ainsi 7 000 personnes travaillent en 2022 dans ce secteur à titre principal, soit 7 % des emplois contre 8 % en 2017. Le recul des effectifs dans le secteur primaire est d'un tiers aux Australes comme aux Marquises et de 10 % aux Îles Du Vent et Tuamotu-Gambier. Dans cette dernière subdivision, 38 % des actifs occupés travaillent dans la pêche, la perliculture ou dans l'exploitation des cocoteraies (coprah) ; ils sont 18 % aux Australes.

L'industrie regroupe toujours 7 % de l'emploi total. Les industries alimentaires et de boissons occupent un tiers des 7 400 emplois du secteur, l'industrie du textile et de l'habillement ainsi que la distribution d'énergie et d'eau concernent chacune 10 % de l'emploi de l'industrie. Les effectifs de la construction sont en hausse de 27 % depuis 2017, soit 1 900 emplois supplémentaires sur les 9 200 du secteur, sous l'impulsion de l'activité touristique soutenue et la construction de nouveaux logements. Le secteur représente ainsi 9 % des emplois en 2022 contre 7,8 % en 2017.

La part des cadres natifs de Polynésie augmente et le niveau d'études s'élève

Dans le secteur public, 17 % des emplois salariés sont occupés par des cadres contre 11 % des salariés du secteur privé. Ces cadres sont 56 % à être nés en Polynésie française (52 % dans le public, 58 % dans le privé), alors qu'ils n'étaient que 40 % en 2002 et 50 % en 2017.

Le diplôme reste un facteur d'insertion important : 32 % des personnes de 15 ans ou plus sans diplôme sont en emploi contre 76 % des diplômés de l'université. La moitié des détenteurs d'un certificat d'aptitude professionnelle (CAP), d'un brevet d'études professionnelles (BEP) ou d'un baccalauréat ont un emploi.

La part de diplômés du baccalauréat continue d'augmenter dans la population ; ils sont désormais 37 % parmi les 15 ans ou plus, contre 31 % cinq ans auparavant. En France hexagonale, ce taux s'élève à 49 % (en 2020).

Internet dans 70 % des foyers avec des disparités géographiques

L'accès à internet continue de progresser rapidement. En 2017, plus de la moitié des résidences principales étaient connectées à internet, soit 10 points de plus qu'en 2012. En 2022, la dynamique se poursuit avec une hausse de 17 points et près de 70 % des résidences principales connectées à internet.

La part des ménages connectés varie fortement selon les subdivisions. Les Îles Du Vent sont connectées à 76 %, les Îles Sous-le-Vent à 60 %, les Marquises à 53 %, les Australes à 44 % et enfin les Tuamotu-Gambier à 40 %. Néanmoins, cette part progresse rapidement dans toutes les subdivisions : de + 15 points dans les Australes à + 22 points dans les Îles Sous-le-Vent. Au début des années 2000, de nombreux foyers polynésiens se sont équipés en ordinateur : 57,2 % des résidences principales étaient équipées en 2012. En 2017, ce taux a légèrement décru (54,6 %) et le repli se poursuit en 2022 (49,4 %).

À l'inverse, l'équipement en téléphonie mobile continue de progresser légèrement dans la plupart des résidences principales de Polynésie française : 94,7 % des ménages disposent d'un téléphone portable en 2022 (soit + 1,1 point). Ce taux d'équipement est élevé dans l'ensemble des subdivisions : il varie entre 88,8 % dans les Australes (+ 1,1 point) et 95,5 % dans les Îles Du Vent (+ 0,5 point). Ainsi, beaucoup de Polynésiens ont un accès internet grâce à leur téléphone portable.

En 2022, 96 % des résidences principales de la Polynésie française sont raccordées au réseau général d'électricité, cette part est stable par rapport à 2017. Si l'énergie éolienne demeure extrêmement rare, l'équipement en panneaux photovoltaïques progresse et 9 % des foyers en sont équipés en 2022 (contre 6 % en 2017). Les Îles Du Vent, où les habitations sont les plus nombreuses, suivent cette tendance : la part des foyers équipés passe de 5 % en 2017 à 9 % en 2022.

Définitions

Indice conjoncturel de fécondité (ICF) : mesure le nombre d'enfants qu'aurait une femme tout au long de sa vie, si les taux de fécondité observés l'année considérée à chaque âge demeuraient inchangés.

Ménage : au sens statistique, désigne l'ensemble des occupants d'un même logement sans que ces personnes soient nécessairement unies par des liens de parenté (en cas de colocation, par exemple). Un ménage peut être composé d'une seule personne. Le ménage peut aussi se composer de plusieurs noyaux familiaux, par exemple un couple et leurs enfants eux-mêmes en couple et/ou avec des enfants.

Résidence secondaire est un logement utilisé pour des séjours de courte durée (week-ends, loisirs ou vacances). Les logements meublés mis en location pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires.

Solde migratoire apparent : résulte de la différence entre la croissance de la population et le solde naturel, entre deux recensements.

Solde naturel (ou accroissement naturel) : est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. On parle d'accroissement naturel ou d'excédent naturel lorsque le nombre de naissances est supérieur à celui des décès.

Taux d'emploi : rapporte le nombre de personnes en emploi à la population totale. Il peut être calculé pour une sous-catégorie de la population donnée (par exemple une tranche d'âge, les habitants d'une région, les titulaires d'un diplôme, etc.). Pour cette étude, le taux d'emploi correspond à la part de personnes en emploi dans la population en âge de travailler (15 ans ou plus) qui ont déclaré être en emploi au recensement de la population.

Méthodologie

Les résultats présentés ici sont issus essentiellement du recensement de la population de la Polynésie française réalisé du 18 août 2022 au 17 septembre 2022. L'espérance de vie est calculée avec le recensement de la population et les données d'état civil. La population légale est déterminée par le dénombrement des habitants de chaque commune et commune associée de la Polynésie française.

Bibliographie

Jérémie TORTERAT, Mathieu BOLDUC, Points Forts de la Polynésie française n° 07 (Novembre 2018) *Le recensement de la population en Polynésie française en 2017*

Sébastien MERCERON, Points Forts de la Polynésie française n° 06 (Novembre 2013) *Le recensement de la population en Polynésie française en 2012*

Télécharger les données

Toutes les données

Editeur	Institut de la statistique de Polynésie française
Collection	Points Référence
Numéro	1396
Auteur de la publication	Charly BODET, Éric MIGNARD, Julie PASQUIER
Rédactrice en chef	Nadine RESNAY
Directrice de la publication	Nadine JOURDAN
Dépot légal	Février 2024
Informations	Immeuble Uupa - 1 ^{er} étage 15 rue Edouard Ahnne BP 395 - 98713 Papeete Tahiti Polynésie française
Téléphone	+689 40 47 34 34
Courriel	ispf@ispf.pf
Copyright	© ISPF, Papeete 2024 La reproduction est autorisée, sauf à des fins commerciales, si la source est mentionnée
ISSN	1247-7370

